

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie,  
des finances et de la souveraineté  
industrielle et numérique

---

## **Arrêté du 28 juillet 2022 relatif à la composition du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies**

NOR : ECOG2222150A

### **Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique**

- Vu le décret n° 2009-64 du 16 janvier 2009 modifié relatif au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, et notamment son article 3 ;
- Vu l'arrêté du 7 août 2019 du ministre de l'économie et des finances relatif à la composition du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies ;
- Sur proposition du vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies,

### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont renouvelés en qualité de membres associés du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, pour une durée de 3 ans :

- M. Pierre Couveinhes, ingénieur général des mines honoraire,
- M. Henri Serres, ingénieur général des mines honoraire.

#### **Article 2**

Sont nommés en qualité de membres associés du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, pour une durée de 3 ans :

- Mme Mireille Campana, ingénieure générale des mines honoraire,
- M. Fabrice Dambrine, ingénieur général des mines honoraire et conseiller d'Etat en service extraordinaire honoraire,

- M. Benoît Legait, ingénieur général des mines honoraire,
- M. Hervé Mariton, ingénieur général des mines honoraire,
- M. Jacques Serris, ingénieur général des mines honoraire,
- Mme Marie-Solange Tissier, ingénieure générale des mines honoraire.

### **Article 3**

Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers*.

Fait le 28 juillet 2022

Le ministre de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et numérique,

Bruno LE MAIRE